

PAR COURRIEL

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 1^{er} mai 2026, par laquelle vous souhaitez obtenir une copie des documents ou renseignements suivants:

« *Les coûts financiers totaux pour les centres de la petite enfance, par régions administratives, occasionnés par l'utilisation des agences de placement pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.* »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous transmettons en pièce jointe un tableau qui compile les données visées par votre requête.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], mes sincères salutations.

Cynthia Richard
Responsable ministérielle de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. 2

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Totaux déclarés par les centres de la petite enfance, par région administrative, pour l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

Région	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Bas-Saint-Laurent	6 077,00 \$	1 942,00 \$	1 280,00 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	163 057,00 \$	89 746,00 \$	223 558,00 \$
Capitale-Nationale	411 300,00 \$	570 417,00 \$	472 169,00 \$
Mauricie	261 754,00 \$	649 950,00 \$	485 774,00 \$
Estrie	882 800,00 \$	938 809,00 \$	710 145,00 \$
Montréal	22 867 812,00 \$	24 677 814,00 \$	27 655 094,00 \$
Outaouais	1 654 894,00 \$	1 364 579,00 \$	1 200 861,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	26 581,00 \$	12 966,00 \$	34 732,00 \$
Côte-Nord	7 139,00 \$	2 951,00 \$	22 113,00 \$
Nord-du-Québec	3 150,00 \$	7 496,00 \$	1 674,00 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	998,00 \$	1 948,00 \$	- \$
Chaudière-Appalaches	80 101,00 \$	61 140,00 \$	97 848,00 \$
Laval	3 276 144,00 \$	3 200 828,00 \$	3 731 446,00 \$
Lanaudière	2 160 138,00 \$	2 634 237,00 \$	2 882 116,00 \$
Laurentides	3 864 181,00 \$	3 735 902,00 \$	4 895 599,00 \$
Montréal	9 118 467,00 \$	8 881 552,00 \$	9 724 032,00 \$
Centre-du-Québec	208 143,00 \$	94 665,00 \$	82 547,00 \$
Total	44 992 736,00 \$	46 926 942,00 \$	52 220 988,00 \$